

Dans un contexte de réforme et d'évolution rapide de l'environnement juridique de la santé au travail, actualisez vos connaissances à l'occasion d'une journée de mise à niveau.

Proposée en présentiel, cette formation peut être organisée à distance (alternance de E-learning et de temps d'échanges et d'approfondissements avec la formatrice).

Intervenante  
**Camille BAUMANN**  
Juriste en droit social

## objectifs

- ◀ Actualiser ses connaissances sur des éléments clés du droit du travail
- ◀ Situer les dernières évolutions législatives et réglementaires
- ◀ Décrire le contentieux croissant dans le domaine de la santé-travail
- ◀ Appréhender l'évolution jurisprudentielle autour du rôle et des responsabilités des différent·e·s acteur·rice·s

## public

Tout·e professionnel·le de santé au travail : médecin du travail, collaborateur·rice médecin, interne en médecine du travail, IPRP, infirmier·ère de santé au travail, technicien·ne, conseiller·ère de prévention/assistant·e santé-travail...

## prérequis

- ◀ Disposer des connaissances fondamentales en réglementation santé-travail
- ◀ Répondre un mois avant la session au questionnaire de positionnement préalablement envoyé

## méthode pédagogique

- ◀ Formation présentielle ou à distance selon vos besoins
- ◀ Pédagogie active et participative
- ◀ Apports théoriques
- ◀ Analyse de situations concrètes apportées par les participant·e·s

## évaluation

- ◀ Vérification des acquis par QCM
- ◀ Appréciation du stage par auto-questionnaire

## programme

### partie 1

**loi du 2 août 2021 et ses décrets d'application : quelles sont les principales évolutions en santé, sécurité et conditions de travail ?**

- ◀ **Renforcement de la prévention de la santé au travail en entreprise :**
  - Évolution du DUERP et des actions de prévention
  - Création du passeport de prévention...
- ◀ **Renforcement de la prévention de la santé au travail dans les Services de Prévention Santé au Travail – SPST :**
  - Réorganisation des SPST : missions, ensemble socle, certification, financement, gouvernance...
  - Fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire :
    - « Délégation de tâches »
    - « Nouveaux » droits pour le médecin du travail
    - Formation des infirmier·ère·s de santé au travail
    - Recours aux médecins praticiens correspondants...
- ◀ **Amélioration de la prévention de la désinsertion professionnelle – PDP :**
  - Cellule PDP, RDV de liaison, visites médicales de pré-reprise, visite médicale de mi-carrière professionnelle, suivis post-professionnel et post-expositionnel, etc.
- ◀ **Vers un (réel) rapprochement santé-travail / santé publique ?**
  - Zoom sur les liens DMP et DMST

### partie 2

**les principales nouveautés jurisprudentielles en matière de responsabilité des SPST**

- ◀ **Conséquences sur les responsabilités des acteur·rice·s de la santé au travail**